

FORMATION

INITIATION À L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE



LES JEUDIS 06/02/2020
ET 20/02/2020
DE 09:30 À 16:30



AVENUE TÉLÉMAQUE, 32
1190 BRUXELLES

AVEC BÉATRICE GODLEWICZ,
FORMATRICE CERTIFIÉE EN ANALYSE TRANSACTIONNELLE, MÉDIATRICE AGRÉÉE EN MÉDIATION FAMILIALE ET
PRATICIENNE EN PNL

➤ CONCEPTS CLÉS DE L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

L'analyse transactionnelle est une théorie de la personnalité, de la communication, et de la relation ainsi qu'une méthode d'analyse des systèmes et des organisations mise au point par Éric Berne, médecin-psychiatre américain.

➤ OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

L'Analyse Transactionnelle est un **outil précieux de lecture et de diagnostic des relations humaines** particulièrement pertinent pour les intervenants en gestion amiable de conflits. Elle permet leur clarification, la levée de certaines impasses et l'évitement de pièges inhérents à leur nature, tout en encourageant la responsabilité individuelle des partenaires.

Le séminaire permettra l'approche théorique de concepts de base de l'Analyse Transactionnelle et leur mise en application grâce au support de la pratique clinique des participants.

Au cours de cette sensibilisation, les concepts de base que sont les états du moi, les transactions, les écueils de communication, la structuration du temps, les jeux psychologiques... seront abordés. Ces outils utiles favoriseront chez chacun le changement et l'autonomie.

➤ PROGRAMME ET MÉTHODE DE TRAVAIL

Ce séminaire se déroulera en deux journées de 6 heures.

L'objectif est de transmettre des concepts théoriques (savoir) et d'amorcer une capacité à s'approprier les outils de base de l'analyse transactionnelle à travers des exercices pratiques.

L'initiation (cours 101) pourra être validée pour ceux qui souhaitent accéder à la formation de base en analyse transactionnelle. (www.assobat.be association belge pour l'analyse transactionnelle)

➤ ANIMATION

BÉATRICE GODLEWICZ, formatrice certifiée en analyse transactionnelle, médiatrice agréée en médiation familiale, praticienne en PNL. Outre ses fonctions de directrice d'école, elle a dirigé différents établissements, maison de jeunes et médiathèque. Actuellement, elle donne des formations en Belgique et à l'étranger, accompagne des équipes et des personnes tant dans le domaine professionnel que sur le plan du développement personnel psychoaffectif et psychocorporel. Elle a été reconnue comme psychothérapeute par l'Association européenne de psychothérapie. Après avoir été présidente de l'ASSOBAT, elle continue à être active dans cette association ainsi qu'à l'ABP et à la FPH.

➤ MODALITÉS

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 maximum.

PARTICIPANTS PRESENTIS : médiateurs agréés ou en formation de toutes les catégories, avocats négociateurs ou collaboratifs, intervenants sociaux, psychologues, ayant une expérience clinique de gestion de conflits privés ou professionnels.

➤ DATES ET HORAIRE

Les jeudis 6 février et 20 février 2020 de 9 h 30 à 16 h 30 avec une pause d'une heure pour le lunch.

➤ LIEU

Avenue Télémaque, 32 à 1190 Bruxelles (sous réserve du nombre de participants)

➤ PRIX

380,00 € comprenant le matériel et la pause-café.

À verser sur le compte Trialogues BE88 3101 9180 3341.

Réduction de 15% pour les anciens participants à la formation qualifiante de TRIALOGUES.

Communication : « Nom, prénom, AT ».

➤ INSCRIPTION

En ligne sur le site <http://www.trialogues.be>

Seul le paiement vaut inscription, dans la limite des places disponibles

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT ADMINISTRATIF : info@trialogues.be

AGRÉMENT PAR LA COMMISSION FÉDÉRALE DE MÉDIATION

ATTESTATION DÉLIVRÉE POUR LA FORMATION DES AVOCATS ET DES MÉDIATEURS
AGRÉÉS (12 HEURES)

➤ CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENT

L'inscription à une formation continue de Trialogues est un engagement ferme du participant d'assister à l'intégralité du programme, pour recevoir l'attestation à la fin de la formation.

S'il ne peut participer qu'à une partie du programme, il voudra bien prévenir, suffisamment tôt, l'organisateur.

Le paiement sera effectué par virement en faveur de Trialogues ASBL auprès de la banque ING
BE88 3101 9180 3341.

La réception du paiement vaut inscription définitive.

Une facture pour acquit sera délivrée à la réception du paiement.

Trialogues ASBL se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Le montant de l'inscription sera, dès lors, intégralement remboursé aux participants.

Toute annulation moins de 14 jours ouvrables avant le démarrage de la formation ne fera l'objet d'aucun remboursement, sauf circonstances exceptionnelles.